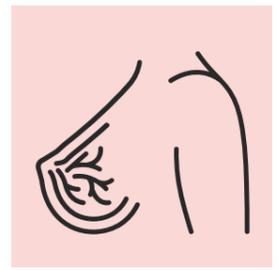


Dépistage du cancer du sein



Le dépistage organisé

La mammographie est à effectuer **tous les 2 ans pour les femmes de 50 à 74 ans** à la suite de la réception d'un courrier personnel adressé par le Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers, qui fait office d'ordonnance.

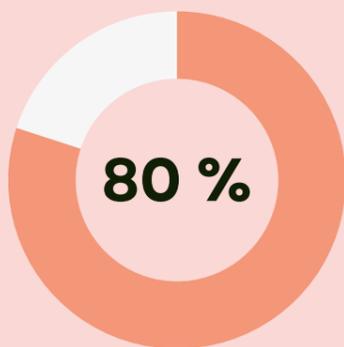
L'examen est une radiographie de face et de profil pour chaque sein. La mammographie est rapide, même si elle reste plus ou moins désagréable suivant les femmes. Ce dépistage est pris en charge 100% par l'Assurance Maladie et une seconde lecture des clichés est réalisée avant de vous envoyer les résultats.



Centres de radiologie en Occitanie

En dehors du dépistage organisé :

En cas d'antécédents personnels ou familiaux, ou en dehors de cette tranche d'âge, consultez votre médecin traitant, sage-femme ou gynécologue pour bénéficier d'un suivi personnalisé.



DES CANCERS SURVIENNENT APRÈS 50 ANS

Plus un cancer est détecté tôt, plus les chances de guérison sont importantes et les traitements sont moins lourds.

A PROPOS DU CANCER

Le cancer du sein est le plus fréquent chez la femme. Sa cause est le développement anormal de cellules dans la glande mammaire.

Souvent invisible, inodore et non palpable au début, le dépistage est prévu même auprès des personnes sans symptômes et avec une bonne hygiène de vie, ou en cas d'absence de cas dans la famille.

La prévention

Une hygiène de vie saine limite les risques de développer un cancer : avoir une alimentation variée et équilibrée, arrêter le tabac, limiter sa consommation d'alcool, pratiquer une activité physique régulière, éviter les expositions prolongées au soleil, etc.

Entre 2 mammographies, on recommande également d'aller voir le médecin traitant, le gynécologue ou la sage-femme pour procéder à un examen clinique de palpation des seins.



Infos en +

Il est recommandé de rester attentive à toute modification inhabituelle des seins (en cas de doute, consultez).

